

CONJONCTURE SPIRITUEUX



Janvier 2024

Note sur le marché des Cognac et Brandies en Chine

Le marché chinois représente un débouché important pour les eaux-de-vie de vin françaises et notamment pour le Cognac : 2^e marché en volume (14 % des volumes exportés) et en valeur (19 % de la valeur). L'annonce d'une enquête antidumping de la Chine sur ces produits a suscité diverses réactions des professionnels vis-à-vis notamment des répercussions potentielles de cette action.

1. Ouverture d'une enquête antidumping de la Chine sur les eaux de vie de vin européennes

La Chine a annoncé le 5 janvier 2023 l'ouverture d'une enquête antidumping sur les eaux-de-vie de vin européennes.

Les principales eaux-de-vie ciblées sont le Cognac et dans une moindre mesure l'Armagnac, la Grappa et autres Brandy produits sur le territoire européen.

La durée de l'enquête devrait être de 1 an, soit jusqu'en janvier 2025 (prolongeable de 6 mois).

Le contexte de tension autour de différents sujets semble avoir motivé la Chine à lancer cette enquête :

- Les tensions commerciales autour de la société ASML sur la question de la restriction à l'export des machines de pointe destinées à la fabrication de semi-conducteurs
- L'enquête anti-subsidiation lancée par la Commission européenne en octobre 2023 sur une potentielle atteinte à la concurrence dans le marché des véhicules électriques.

- L'exclusion des véhicules électriques chinois du bonus écologique suite à la révision des critères d'attribution de ce dernier.

En août 2022, la Chine avait également lancé une enquête sur les vins australiens. Quatre mois plus tard, des droits compensateurs étaient appliqués avec des surtaxes minimales de 116,2 % sur les vins en bouteille d'origine australienne.

2. La Chine est le 2^e importateur mondial de spiritueux en 2022

Dans le domaine des spiritueux, la Chine est un marché de taille importante, que ce soit en valeur ou en volume.

Elle est en effet le 2^e importateur mondial de spiritueux (dont eaux-de-vie) en valeur en 2022, important pour environ 2,2 milliards d'euros sur cette période. La Chine a connu un dynamisme très important de ses importations lors des dernières années, à tel point que ses importations ont doublé en valeur depuis 2017.

Malgré un boom conséquent des importations, l'essentiel des spiritueux consommés en Chine reste des spiritueux locaux, dont notamment le baiju, spiritueux fabriqué à base sorgho ou de riz fermenté. La présence des spiritueux étrangers

est relativement récente, mais prisée par les classes moyennes et supérieures.

En volume, les principaux fournisseurs de spiritueux de la Chine sont la France (30 % de part de marché), le Royaume-Uni (23 %) et la Corée du Sud (17 %). Bien que la France reste nettement le premier fournisseur en volume, elle est depuis 2020 de plus en plus concurrencée par le Royaume-Uni. La dynamique britannique s'explique notamment grâce au succès croissant des whiskies auprès des consommateurs chinois. Les importations de whiskies, toutes provenances confondues, ont doublé en volume entre 2017 et 2022 en Chine.

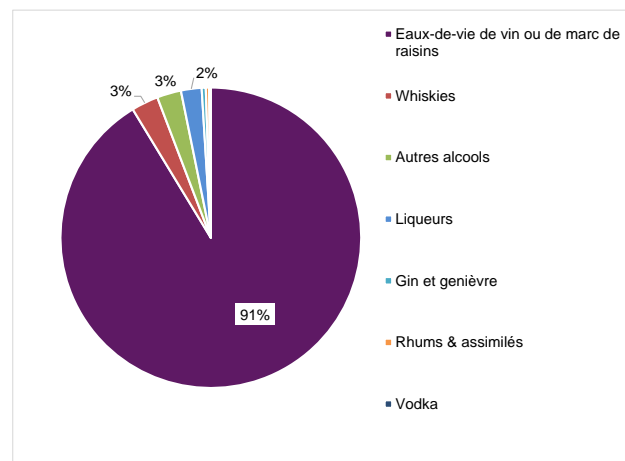
En valeur, les principaux fournisseurs sont la France (61 % de PDM), le Royaume-Uni (21 %) et Japon (3 %). La France bénéficie notamment de niveaux de valorisation particulièrement élevés sur le Cognac.

Les principaux spiritueux importés en volume sont les eaux-de-vie de vin (29 %), les whiskies (26 %) et les liqueurs (24 %). Concernant les eaux-de-vie de vin, 96 % des importations chinoises proviennent de France. L'Espagne, second fournisseur européen, représente 2 % des parts de marché, et l'Italie, 3^e fournisseur européen, 0,1 %.

3. 91 % des volumes de spiritueux exportés vers la Chine sont des eaux-de-vie de vin

En volume, une large majorité des exportations françaises de spiritueux vers la Chine est des eaux-de-vie de vin (91 %). Parmi celles-ci, le cognac représente 74 % des volumes.

Exportations françaises de spiritueux vers la Chine (en volume, 2022)



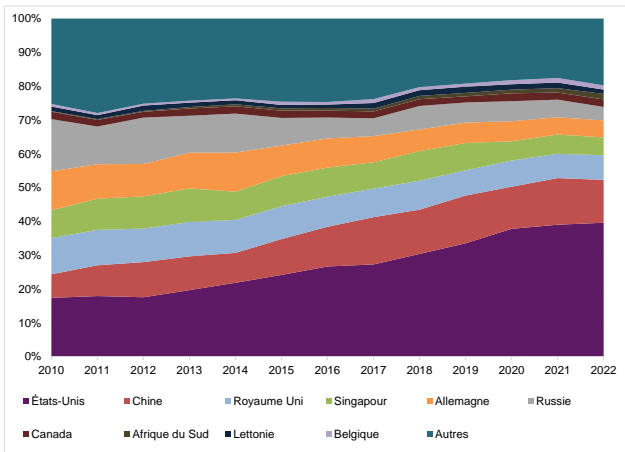
Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer

En valeur, la proportion des eaux de vie de vin est encore plus importante (97 %). Parmi celles-ci, le cognac représente 97 % de la valeur exportée, atteignant des niveaux de valorisation au litre très élevés.

Le marché chinois est un marché d'importance toute particulière pour les eaux-de-vie de vin. En effet, la Chine représente en 2022 le deuxième marché client en volume avec 13 % des PDM. Bien qu'elle se situe largement derrière les États-Unis (40 % de PDM), la part de la Chine n'a cessé de croître en proportion depuis 2010. La Chine est également le deuxième marché client en valeur, avec 18 % de PDM pour 764 millions d'euros de chiffre d'affaire. Bien qu'elle soit aussi derrière les États-Unis (46 % de PDM), la valorisation des eaux-de-vie exportées en Chine a connu une dynamique plus marquée que vers le marché américain. En effet, le prix moyen des eaux-de-vie de vins a progressé de 66 % depuis 2020, contre 23 % vers les États-Unis sur la même période.

Enfin, la Chine est, après les États-Unis, le pays qui a gagné le plus de parts de marchés volume dans les exportations françaises d'eau-de-vie de vin depuis 2010. En 2010, elle n'était que 11^e pays client en volume.

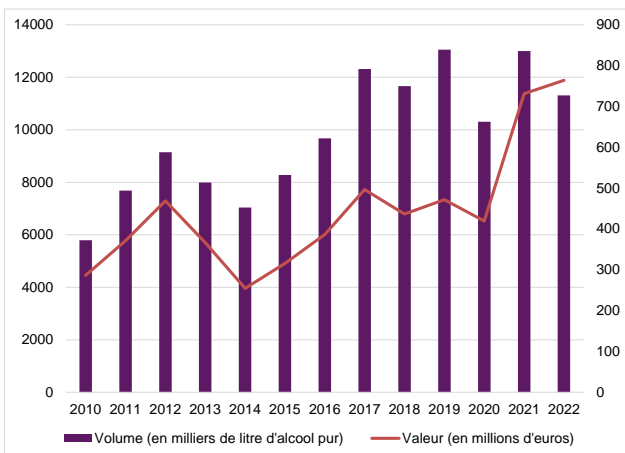
Part des principaux pays clients des eaux-de-vie française à l'export en volume



Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer

Malgré les baisses récentes, le marché chinois est un marché en croissance de long terme, notamment en valeur.

Évolution des exportations d'eaux de vie de vin françaises en Chine depuis 2010 (volume et valeur)



Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer

Détail des évolutions des exportations d'eaux-de-vie de vins françaises en Chine

2022 vs.	Volume	Valeur
2021	- 13 %	+ 4 %
Moy. 5A	- 6 %	+ 49 %
2010	+ 95 %	+ 167 %
Moy. 2010-14	+ 50 %	+ 119 %

Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer

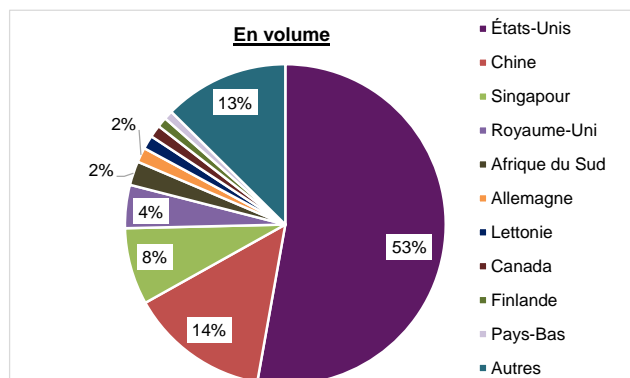
4. La Chine est le 2^e pays client pour le Cognac, après les États-Unis

Le Cognac est de loin la première eau-de-vie de vin exportée en Chine, avec 74 % des PDM volume et 97 % de la valeur exportée pour la France en 2022.

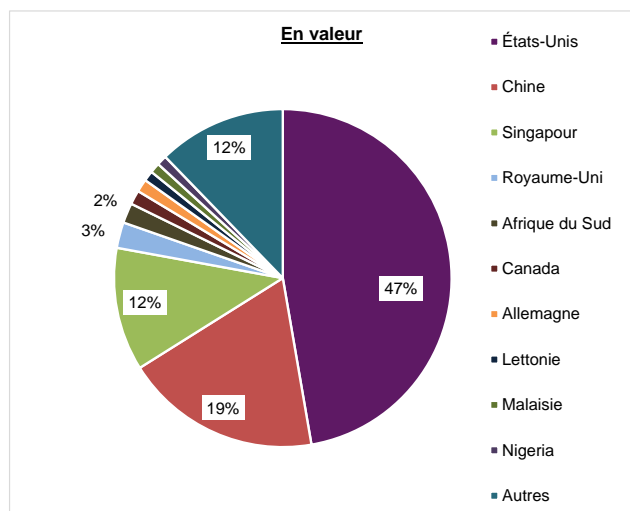
La croissance des exportations de spiritueux français depuis 2010 est principalement due aux performances du Cognac sur le marché chinois, notamment en valeur grâce à des prix moyens très élevés.

Le chiffre d'affaires du Cognac a atteint 740 millions d'euros en 2022 (97 % du chiffre d'affaire des eaux-de-vie de vins).

Exportations françaises de Cognac par destination en 2022 (volume et valeur)



Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer



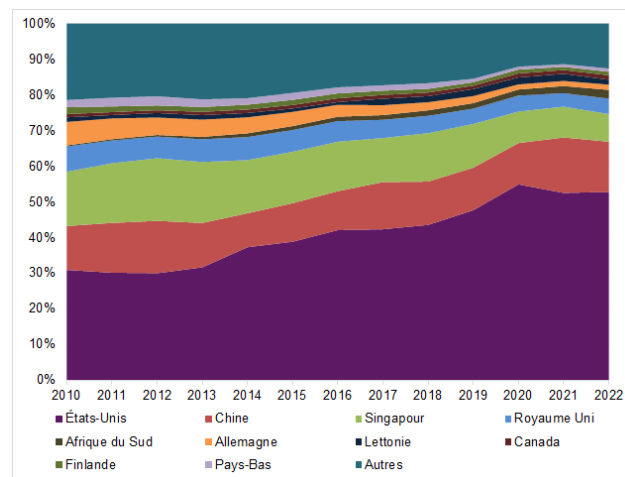
Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer

La Chine est le 2^e pays client en volume pour les Cognacs en 2022 avec 14 % des PDM volume. Elle est aussi le deuxième pays client en valeur pour les Cognacs en 2022, avec 19 % des PDM valeur.

Comme évoqué pour la catégorie des eaux-de-vie de vins, le marché chinois est particulièrement bien valorisé avec un prix moyen 49 % plus élevé que les exportations de Cognac vers les États-Unis en 2022.

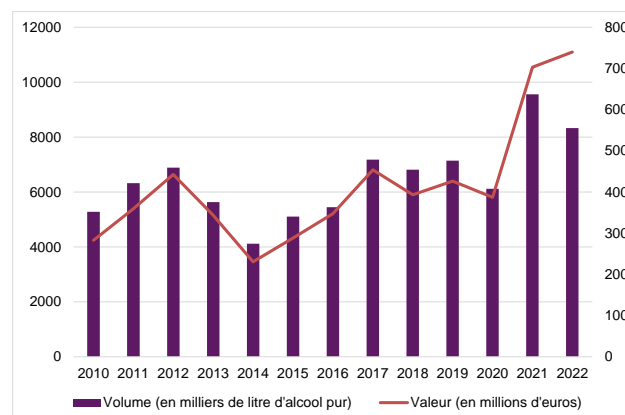
Le prix moyen du Cognac a fortement augmenté depuis 2010 (+ 66 %), démontrant la montée en gamme du marché chinois sur 10 ans, porté par la demande croissante en provenance des classes moyennes et supérieures.

Part des principaux pays clients du Cognac à l'export en volume



Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer

Évolution des exportations de Cognac en Chine depuis 2010 (volume et valeur)



Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer

Détail des évolutions des exportations françaises de Cognac en Chine

2022 vs.	Volume	Valeur
2021	- 13 %	+ 5 %
Moy. 5A	+ 13 %	+ 56 %
2010	+ 58 %	+ 162 %
Moy. 2010-14	+ 47 %	+ 123 %

Source : Trade Data Monitor, élaboration FranceAgriMer

Contacts :

- Nans Brochart – Chargé d'étude marché mondial du vin
nans.brochart@franceagrimer.fr ;
- Florian Angevin – Chef de l'Unité filières spécialisées
- florian.angevin@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR